Saint-Didace, 20 mai. — Mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire et à la bonne sainte Anne pour une faveur obtenue, après la promesse faite de réciter le rosaire, autant que possible, tous les jours et de faire insérer dans les Annales. — Une abonnée.

Saint-Paulin, 8 juillet. — Mon petit neveu guérit par l'usage des roses bénites. — Louise D.

Grand'Mère, juillet, 13. — M. et Mme Louis Poiré ont été guéris à la suite de la promesse de faire dire une messe et publier leur guérison dans les Annales.

Grand'Mère, 14 juillet. — Une enfant de Marie, après avoir obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de Notre-Dame du T. S. Rosaire, désire le faire publier dans les Annales et fait une offrande de \$1.00 au Sanctuaire. Elle se recommande aux prières.

Remerciements à Notre-Dame du Très Saint Rosaire, à sainte Anne et à saint Joseph pour succès aux examens. — Une abonnée.

Champlain, 9 juillet. — Une enfant de Marie remercie la Sainte-Vierge et saint Antoine pour une guérison.

Champlain, 9 juillet. — Une dame recommande aux prières son époux et son fils, lequel est menacé de surdité.

Saint-Prosper. — Reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour amélioration de ma santé. — J. D. G.

Saint-Paulin. — Reconnaissance à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue. — Elzéar F.

Lewiston, Me., 11 juillet. — Nous nous recommandons à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour obtenir une guérison, de l'ouvrage et du succès dans une entreprise. — Enfant de Marie.

Mont-Carmel, 16 juillet. — Affligée depuis longtemps par la maladie, je demande avec confiance du soulagement à la douce Reine du Rosaire. J'espère qu'elle agréera ma prière. — Dame Vve O. V.

Lewiston, Me., 16 juillet. — Je viens m'acquitter d'une promesse faite à Notre-Dame du T. S. Rosaire. Après une neuvaine à Notre-Dame du T. S. Rosaire, l'usage des Roses bénites, j'ai été guérie d'un mal au pied qui me faisait bien souffrir. J'avais promis de m'abonner aux Annales et de faire publier ma guérison. — Une tertiaire.

Trois-Rivières. — Remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour amélioration de santé obtenue au pèlerinage.

Sorel, 15 juillet.— Ci-inclus 50 cents, honoraire d'une messe, en l'honneur de Notre-Dame du T. S. Rosaire en action de grâce pour un prompt soulagement obtenu dans une maladie grave.—Abonnée.

Le 18 juillet, le révérend M. F. Reid, curé de Rigaud, en pèlerinage au Cap, recommande sa paroisse aux prières qui se font au Sanctuaire.